



VILLE DE PLEUVEN
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212901615-20251215-DCM2025_5_7-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia, MARTIN Corinne, ROUÉ Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie

POUVOIR : a donné pouvoir MILIN Claudine à CORNIC Karine

EXCUSEES : CARLIER Morgane, GOURVES Muriel

Secrétaire de séance : Monsieur LE BER Caroline

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19
PRESENTS A LA SEANCE : 16
DATE DE LA CONVOCATION : 9 DECEMBRE 2025
DATE D'AFFICHAGE : 10 DECEMBRE 2025

DCM N°2025-5-7
Objet : Tarifs 2026

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire communique la proposition de tarifs communaux et des tarifs relatifs aux services Restauration Scolaire, A.L.S.H et accueils périscolaires pour l'année 2026. La commission des finances propose :

- une augmentation de l'ensemble des prestations pour les tarifs communaux,

Pour mémoire, les tarifs relatifs à la Restauration Scolaire, A.L.S.H et accueils périscolaires sont basés sur le Quotient Familial.

Vu l'avis favorable de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

A l'unanimité des présents plus les pouvoirs

- ♦ **APPROUVE** les propositions ci-avant décrites
- ♦ **VALIDE** les tarifs 2026 tels que présentés ci-après :

TARIFS COMMUNAUX AU 1ER JANVIER 2026

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 029-212901615-20251215-DCM2025_5_7-DE

Concessions cimetières		
2 m ² pour 15 ans		156.00 €
2 m ² pour 30 ans		250.00 €
5 m ² pour 15 ans		318.00 €
5m ² pour 30 ans		625.00 €
Colombarium		
Emplacement familiale pour 15 ans		1 030.00 €
Renouvellement pour 15 ans		218.00 €
Plaque		71.00 €
Plaque jardin du souvenir		47.00 €
Cavurne pour 15 ans		324.00 €
Cavurne pour 30 ans		584.00 €
Droits de place		
Installation ponctuelle		
sans électricité		40.00 €
avec électricité - par jour en sus		5.00 €
Installation hebdomadaire à l'année		
6 premiers mois gratuits hors électricité qui pourront être reconduits sur décision du maire		
sans électricité		214.00 €
avec électricité - par an en sus		150.00 €
Droits divers		
Exposition d'œuvres - salle des mariages et des expositions et chapelle St Thomas (par semaine)		35.00 €
Bâtiments communaux		
Location mensuelle Atelier Château d'eau (HT)		1 500.00 €
Location mensuelle d'une petite cellule/Pépinière d'entreprises charges comprises (électricité/eau/wifi)		150.00 €
Location mensuelle d'une grande cellule/Pépinière d'entreprises charges comprises (électricité/eau/wifi)		400.00 €
Loyer mensuel logement Groupe scolaire		460.00 €
Forfait mensuel chauffage logement Groupe scolaire		100.00 €
Location salle Lannurien		250.00 €
Heure de ménage Bâtiments communaux		70.00 €
Location Salle Etage Espace Bellevue		
1 salle - journée		110.00 €
1 salle - 1/2 journée		60.00 €
2 salles - journée		210.00 €
2 salles- 1/2 journée		110.00 €
Loyer mensuel Maison médicale		1 200.00 €
Maison médicale Forfait mensuel Eau Electricité		100.00 €

Quotient Familial	Tarifs
0 < 500 €	1.00 €
501 < 900 €	1.00 €
901 < 1150 €	3.85 €
1151 < 1400 €	3.90 €
1401 < 1650 €	4.25 €
> 1650 €	4.30 €
Repas Adulte	8.10 €

ALSH VACANCES ET MERCREDI

Quotient Familial	Tarifs Journée	Tarifs 1/2 journée avec repas	Tarifs 1/2 journée sans repas
0 < 500 €	6.94 €	5.88 €	3.49 €
501 < 900 €	10.20 €	8.06 €	5.10 €
901 < 1150 €	12.85 €	10.20 €	6.45 €
1151 < 1400 €	16.08 €	12.34 €	8.06 €
1401 < 1650 €	18.21 €	14.99 €	9.10 €
> 1650 €	21.42 €	18.21 €	10.71 €

*Un supplément de 6.00 € sera facturé pour toute inscription tardive
(=faite moins d'une semaine avant le jour d'accueil)*

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Quotient Familial	Tarifs Matin & soir (de la même journée)	Tarifs Matin (7h45 - 8h45)	Tarifs Soir (16h30 - 19h00)
0 < 500 €	2.40 €	1.30 €	1.93 €
501 < 900 €	3.44 €	1.82 €	2.91 €
901 < 1150 €	3.64 €	1.98 €	3.12 €
1151 < 1400 €	3.96 €	2.13 €	3.33 €
1401 < 1650 €	4.26 €	2.30 €	3.54 €
> 1650 €	4.74 €	2.45 €	3.85 €

Un supplément de 6.00 € sera facturé par quart d'heure dépassé le soir

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
 Le Maire,
 David DEL NERO

